



Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali

Bâtir un Mali émergent

Mali : vers une stratégie nationale de développement multisectorielle, participative et territorialisée

Document de séance n° 8



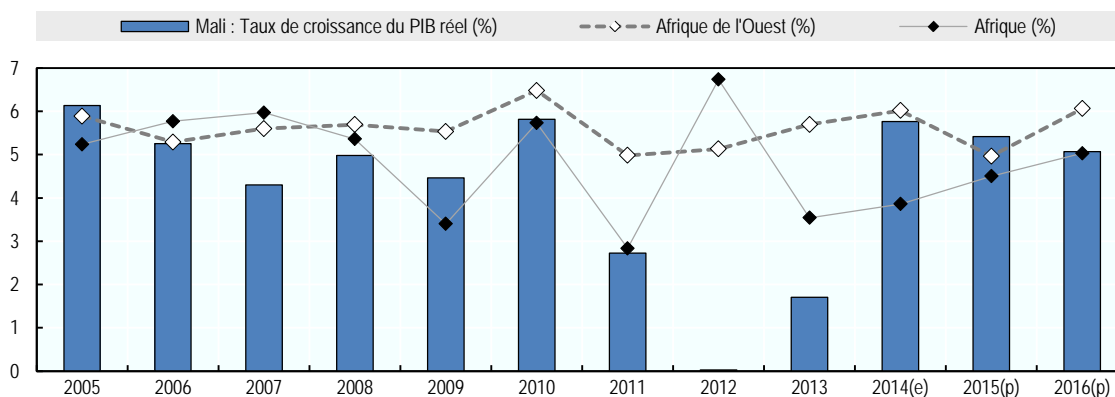
Résumé exécutif (English version follows)

Tout en poursuivant les efforts de sortie de crise à travers **des actions fortes sur la période intérimaire 2015-2017**, les autorités maliennes ont l'occasion dans le même élan de prendre l'initiative d'élaborer avec l'ensemble des acteurs de la société malienne une **stratégie économique nationale de moyen à long terme**. Elle identifierait --en capitalisant sur les documents déjà existants à l'échelle nationale mais aussi en mobilisant l'expérience d'autres pays-- les politiques et réformes nécessaires pour :

- accélérer la transformation structurelle ;
- promouvoir un développement territorial plus équilibré ;
- améliorer les compétences des jeunes ;
- mieux mobiliser les ressources domestiques et renforcer les capacités de gouvernance de l'État.

1. **La trajectoire de croissance du Mali à moyen terme et les dynamiques de la sous-région sont des signes qu'une reprise économique est possible.** Le processus de réconciliation et de consolidation de la paix pose les bases d'un projet positif d'accélération du développement et de la transformation structurelle de l'économie malienne à moyen et long terme.

Croissance du PIB – 2005-2016, avec comparateurs Afrique et Afrique de l'Ouest



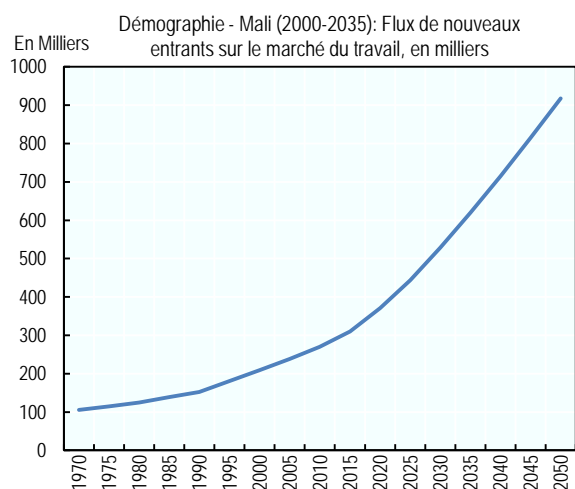
Source : BAFD/OCDE/PNUD (2015). Estimations (e) ; prévisions (p).

2. **Pour mettre la croissance au service d'un développement durable et générateur de bien-être, et ainsi étayer le processus de paix, le Mali dispose d'une diversité de plans d'actions mais la coordination efficace l'action publique reste un défi face aux nombreuses contraintes transversales à son développement, par exemple :**

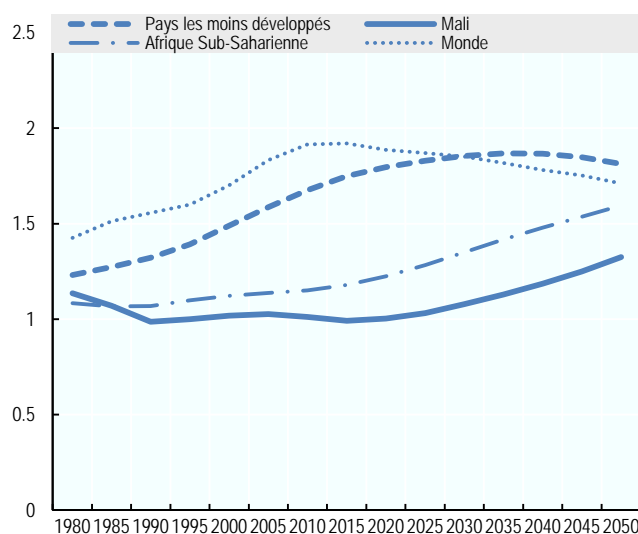
- Le rythme des entrées sur le marché du travail va s'accélérer dans un contexte de transition démographique lente : le Mali est donc au défi de créer rapidement un grand nombre d'emplois tandis que le bénéfice de l'élévation des taux d'activité (le « dividende démographique ») ne pourra être touché que dans plusieurs décennies.

Les autorités vont donc devoir mener une politique de dynamisation de la demande de travail afin d'employer la main d'œuvre déjà disponible, tout en maintenant les efforts en faveur de l'amélioration de la qualité de l'offre, et donc de l'éducation et de la formation professionnelle. En dépit de l'élaboration d'une politique nationale pour l'emploi dès 1998, et de plusieurs initiatives au cours de la décennie 2000, les résultats sont en deçà des attentes, notamment concernant l'emploi des jeunes.

Demande d'emploi à l'horizon 2050 : les nouveaux entrants sur le marché du travail (15-24 ans) seront deux fois plus nombreux en 2035, trois fois plus en 2050.



Taux d'activité 1980-2050 (ratio actifs/ inactifs), avec comparateurs : une amélioration lente



Note : Scénario de fertilité médiane.

Source : Calculs des auteurs à partir des données UNDESA (2012), <http://esa.un.org/wpp/> consulté le 5 mars 2015.

- Le développement et l'amélioration des infrastructures dans les régions sont freinés par le manque de financement et la faible capacité de mise en œuvre des projets. Les recettes publiques hors dons sont structurellement faibles, oscillant entre 14 et 18 % du produit intérieur brut (PIB) sur la période 2002-2012.
- La diaspora n'a pas l'opportunité de mobiliser entièrement ses ressources pour le développement du Mali. En s'inspirant de stratégies actives mises en place dans d'autres pays, le potentiel que représentent les transferts de la diaspora en termes de mobilisation des ressources (8.1 % du PIB en 2013 ; contre 3.2 % en 2004) pourrait être mieux canalisé vers les secteurs productifs dans les régions.

3. Un tel exercice stratégique nécessite davantage qu'une liste de réformes sectorielles.

Une approche multisectorielle permet de lever les contraintes transversales afin d'augmenter la capacité productive et la productivité, attirer davantage d'investisseurs et rendre la croissance plus inclusive. Il s'agit de forger une vision commune pour le pays. Des politiques publiques innovantes au service de cette vision prendront en compte la réalité de l'économie malienne –dont l'informalité et le défi démographique–, valoriseront les contributions des différents territoires, dont le septentrion, et tireront les leçons de la crise de 2012. Il appartient aux représentants de la société malienne de définir les priorités d'une telle stratégie.

4. **Une telle stratégie nationale de développement économique intégrerait pleinement la stratégie spécifique de développement pour le Nord du pays, dont l'accord de paix prévoit l'élaboration à la lumière du diagnostic de la MIEC.** Toutefois sa préparation nécessitera de dépasser l'horizon du court terme. Les grandes orientations stratégiques présentées par le gouvernement malien lors de la Conférence de Paris du 22 octobre et les documents stratégiques sectoriels existants offrent une base pour élaborer une nouvelle stratégie nationale de développement à moyen et long terme du Mali dans le cadre d'un processus participatif.
5. **Ce projet s'inscrit dans le contexte sous régional.** Le Mali « n'émergera » pas seul : l'avenir de son économie dépend en partie de la stabilité et la bonne performance économique de ses voisins, et du renforcement de l'intégration régionale. Par exemple, une insertion ciblée dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales, en augmentant progressivement la complexité des produits exportés, peut permettre au Mali, à terme, de réduire le risque de volatilité et de pérenniser la croissance.
6. **Plusieurs pays se sont récemment engagés dans un tel processus de définition d'une stratégie nationale sur la base d'une analyse des contraintes transversales à leur développement.** Parmi eux des pays connaissant une transition politique majeure, comme Myanmar, ou de la sous-région d'Afrique de l'Ouest, comme la Côte d'Ivoire. Leurs approches, étayées par une analyse comparative des expériences de pays aux trajectoires et aux structures similaires, leur ont permis de définir leurs propres priorités stratégiques dans un cadre participatif, et en coordination avec les différents partenaires techniques et financiers présents sur le terrain. Le gouvernement malien pourrait considérer de telles approches pour définir sa stratégie économique à moyen et long terme.

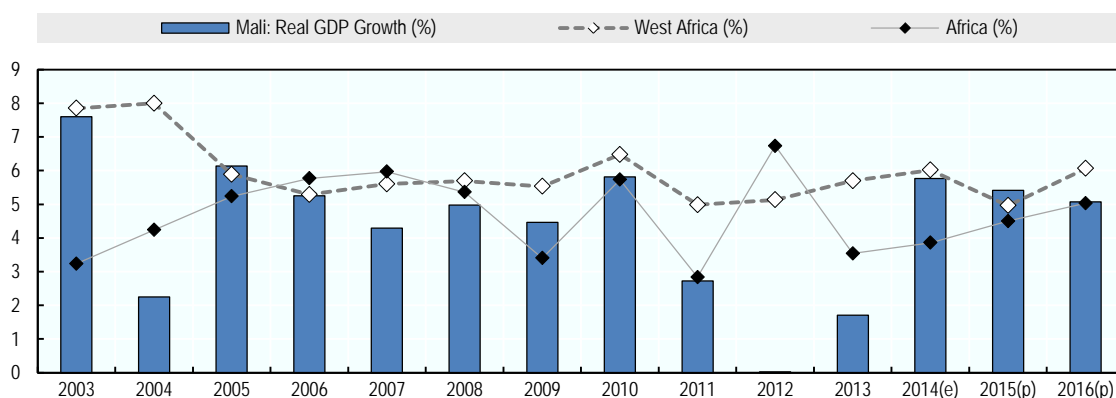
Executive Summary

While pursuing their efforts to recover from the crisis through **strong actions during the 2015-17 interim period**, the Malian authorities can use the same momentum to take the initiative of working out a **medium- to long-term national economic strategy** together with the actors of Malian society. The objective would be to identify – by capitalising on existing national documents as well as by bringing to bear the experience of other countries – the policies and reforms that are needed to:

- accelerate structural change;
- promote a more balanced territorial development;
- improve skills among the youth;
- mobilise domestic resources better and strengthen the state's governance capacities.

1. **Mali's medium-term growth trajectory and the dynamics of the sub-region are signs that an economic revival is possible.** The reconciliation and peace-consolidation process lays the ground for a positive project to accelerate development and structural change of the Malian economy in the medium and long term.

GDP Growth, 2005-2016, with Africa and West Africa comparators



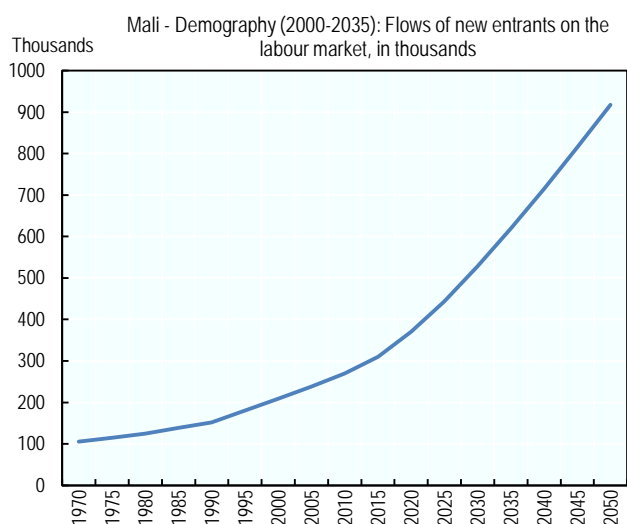
Source: AfDB/OECD/UNDP (2015). Estimates (e); projections (p).

2. **To put growth at the service of a sustained development, that generates wellbeing and hence supports the peace process, Mali has a variety of proactive action plans; yet co-ordinating public action effectively enough to lift the many binding constraints holding back its development efforts is still a challenge:**

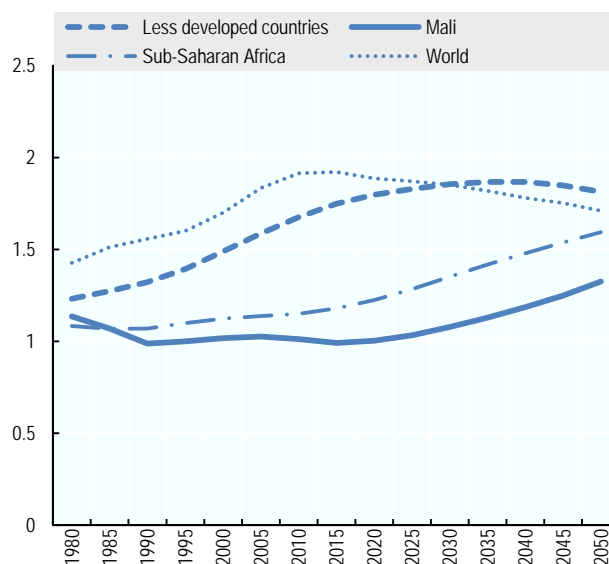
- The number of entrants into the labour market is set to accelerate in the context of a slow demographic transition: Mali is thus confronted with the challenge of therefore creating a large number of jobs rapidly while the benefits of rising activity ratios (the « demographic dividend ») may only materialise in decades. The authorities are thus facing up the dual challenge of stimulating labour demand in order to employ the workforce already on the labour market, and maintaining efforts to improve the quality of the supply of skills, thus of education and vocational training. Despite the

development of a national employment policy since 1998 and several initiatives during the 2000s, results have been wanting with respect to expectations, in particular for youth.

Labour supply by 2050: the number new entrants on labour markets (age15-24) will double by 2035, triple by 2050



Activity ratio by 2050 (active/inactive), with comparators: slow improvement



Note: Medium fertility scenario.

Source: Authors' calculations based on data from UNDESA (2012), <http://esa.un.org/wpp/>, accessed 5 March 2015.

- Infrastructure development and improvement in the different regions has been hampered by lack of funding and a limited capacity to implement the projects. Public revenue (excluding grants) is structurally low, oscillating between 14 and 18% of gross domestic product (GDP) over the 2002-12 period.
 - Yet, the diaspora is not given the possibility of mobilising its resources fully for Mali's development. Taking inspiration from the active strategies set up in other countries, the potential of remittances in terms of resource mobilisation (8.1 % of GDP in 2013, versus 3.2 % in 2004) could be better tapped and channelled towards productive sectors in the regions.
3. **Such a strategic exercise requires more than a list of sectoral reforms.** A multisector approach should make it possible to lift crosscutting constraints in order to increase productive capacity and productivity, attract more investors and make growth more inclusive. What is needed is to forge a common vision for the country. Innovative public policies at the service of this vision will take into account the reality of the Malian economy, including its informality and the demographic challenge, value the contributions of the various territories, including the North, and draw the lessons of the 2012 crisis. It is up to the representatives of Malian society to set the priorities of such a strategy.

4. **A national development strategy would integrate the specific development strategy for the North of the country which is to be worked out in light of the Joint Evaluation Mission in Northern Mali (MIEC)'s diagnosis, as specified under the terms of the peace agreement.** Its preparation will however require going beyond the short-term horizon. The strategic orientations presented by the Malian government at the Paris Conference of 22 October and the existing sectoral strategic documents provide the basis for elaborating a new national medium- and long-term development strategy for Mali in a participatory process.
5. **The project would also take the sub-regional context into account.** Mali will not “emerge” on its own: the future of its economy depends partly on the stability and good economic performance of its neighbours, and on stronger regional integration. Targeted integration into regional and global value chains, by gradually increasing the complexity of export products, can allow Mali, in the long run, to reduce the volatility risk and to secure lasting growth.
6. **Several countries have recently undertaken to define their national strategies based on an analysis of the cross-cutting obstacles to their development.** Amongst them are countries undergoing a major political transition, such as Myanmar, and from West Africa, such as Côte d'Ivoire. By benchmarking their performance with that of countries with similar structures and trajectories, they were able to define their own strategic priorities in a participatory framework, with the support of their technical and financial partners. The government of Mali could consider such approaches to define its medium to long term development strategy.

Table des matières

MALI : VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT MULTISECTORIELLE, PARTICIPATIVE ET TERRITORIALISÉE	1
Résumé exécutif.....	1
Executive Summary.....	4
Introduction : au-delà de l’urgence de débloquer les projets au Nord du pays, la Conférence du 22 octobre est aussi l’occasion d’engager un processus national de réflexion à moyen et long terme	8
1. Le Mali peut renouer avec une croissance soutenue	9
2. Pour mettre la croissance au service d’un développement durable et générateur de bien-être, le Mali a besoin de nouvelles approches stratégiques.....	13
3. Vers une stratégie nationale de développement multisectorielle, participative et territorialisée.....	22
Références	24
Annexe : Projections de l’évolution du capital humain au Mali d’ici 2060	26

Introduction : au-delà de l'urgence de débloquer les projets au Nord du pays, la Conférence du 22 octobre est aussi l'occasion d'engager un processus national de réflexion à moyen et long terme

L'accord de paix signé en 2015 prévoit la mise en place d'une Stratégie spécifique de développement pour la Zone de développement des régions du Nord (ZDRN) sur la base du diagnostic des « besoins en matière de relèvement rapide, de réduction de la pauvreté et de développement » de la Zone à poser par la Mission d'évaluation conjointe du Nord du Mali (MIEC). Tout en poursuivant cet effort de sortie de crise, les autorités maliennes peuvent dans le même élan –qui prévoit la révision du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) et celle du Programme de développement accéléré des Régions-Nord-- prendre l'initiative d'élaborer avec les acteurs de la société malienne une stratégie économique nationale de moyen à long terme.

Les lignes directrices présentées par le gouvernement du Mali lors de la Conférence du 22 Octobre 2015 sont les premières étapes d'une remise à plat de la stratégie de développement nationale à la lumière de la crise qui a déstabilisé le pays. Une stratégie de développement est davantage qu'une somme de réformes sectorielles. Elle est conçue pour définir une vision collective et orienter la voie du développement d'un pays, prendre en considération l'intégralité des interactions entre les différentes politiques publiques tout en améliorant leur cohérence et leur efficacité. Le développement d'une stratégie solide nécessite l'identification des synergies, des complémentarités, des externalités, des choix et des interdépendances entre les politiques et les programmes de réformes, et d'équilibrer les effets à court-terme et à long-terme des politiques publiques au regard de la multiplicité des objectifs de développement. Des stratégies de développement bien conçues doivent également permettre de suivre et évaluer l'efficacité des politiques publiques en permettant aux décideurs politiques de réévaluer et réajuster régulièrement les réformes entreprises afin de permettre leur succès.

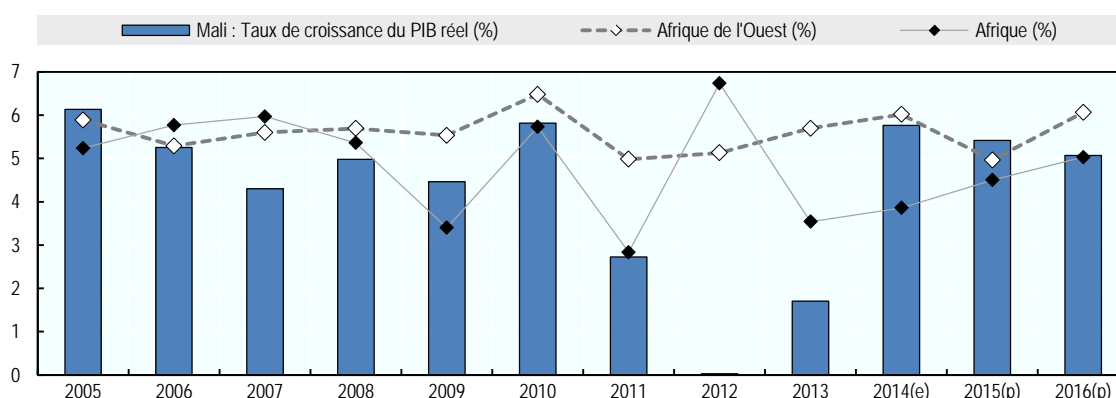
La conférence du 22 octobre à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) « portera sur les besoins des régions du Nord en termes de relance économique et de développement » dans la perspective du développement durable du pays tout entier et de son émergence à un horizon de dix à quinze ans. La conférence a pour objectifs principaux : (a) la présentation des axes stratégiques du gouvernement malien suite à l'Accord de paix et un engagement politique réaffirmé des partenaires internationaux (publics et privés) du Mali pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord ; (b) un dialogue sur les politiques publiques nécessaires à plus d'inclusion, d'emplois et de stabilité, et (c) des partenariats et financements adéquats. De ce fait, elle est une opportunité de discuter des priorités gouvernementales, et de fixer le cap pour l'élaboration des stratégies à mettre en place pour réussir un développement inclusif et soutenable au Mali à moyen et long terme.

1. Le Mali peut renouer avec une croissance soutenue

Le Mali a de nombreux atouts économiques. La trajectoire d'avant crise est celle d'une économie en forte croissance, mais qui peine à mettre en valeur ses atouts productifs. Les dotations en ressources agricoles et minières offrent un potentiel de progrès. L'insertion du Mali dans l'économie mondiale (diasporas, produits agricoles à fort potentiel d'exportation) et sous régionale (hausse de la demande dans le contexte d'urbanisation rapide) offre également des perspectives positives.

Le taux de croissance annuel moyen a été de 5.1 % sur la période 2001-2011 et plusieurs secteurs non-traditionnels connaissent de nouveau une forte croissance. Sur le plan macroéconomique, l'inflation et les risques de surendettement paraissent maîtrisés. Le système bancaire est resté stable et solide, malgré les effets de la crise qui ont largement pénalisé le secteur en 2012. Alors que le tourisme, qui avait connu un progrès spectaculaire au Mali avant la crise, est à l'arrêt, le secteur des télécommunications continue de connaître une croissance assez forte depuis la libéralisation du secteur en 2002. Il en est de même pour l'extraction de l'or, à la hausse depuis l'adoption du nouveau code minier en 1999 : le Mali est troisième producteur d'Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana, avec environ 47 tonnes en 2013, et les réserves prouvées à ce jour sont estimées à 50 à 600 tonnes (Word Bank, 2015).

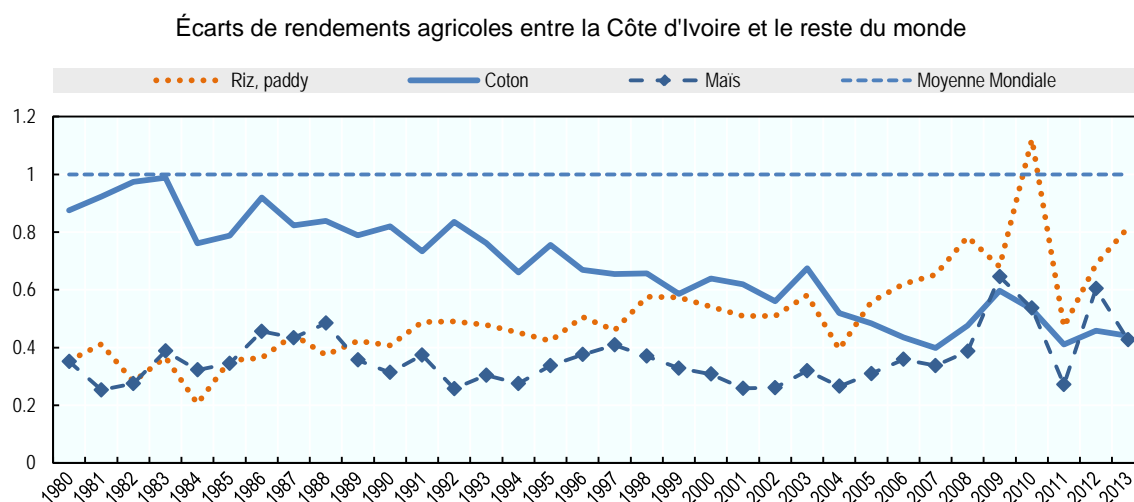
Figure 1. Croissance du PIB – 2005-2016, avec comparateurs Afrique et Afrique de l'Ouest



Source : BAfD/OCDE/PNUD (2015). Estimations (e) ; prévisions (p).

L'agriculture malienne connaît une forte croissance depuis plusieurs décennies. La FAO classe le pays au deuxième rang mondial pour la croissance annuelle de la valeur brute de la production de céréales entre 1980 et 2010 (CSAO/OCDE, 2015). Sur la même période, la production alimentaire disponible par habitant est passée de moins de 1 500 à près de 2 250 kilocalories. Les rendements en riziculture ont notamment fortement augmenté ces dernières années pour atteindre 3.6 tonnes / ha en 2013, réduisant l'écart avec la moyenne mondiale (Figure 2). Le maïs a aussi fait des progrès.

Figure 2. Le riz malien réduit progressivement son désavantage comparatif, alors que le coton décline sérieusement.

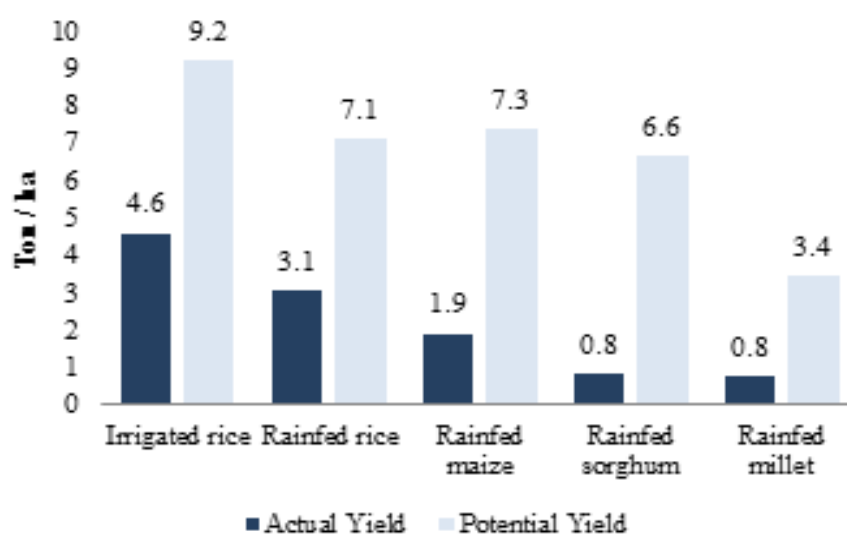


Source : Centre de Développement de l'OCDE, calculs sur la base des données de FAOSTAT (2015), <http://faostat3.fao.org>.

Sur les 43.7 millions d'hectares utilisables pour l'agriculture et l'élevage, seuls 7 millions d'ha (soit 4.5 %) sont cultivés dont moins de 300 000 hectares sont irrigués. Les ressources en eaux souterraines sont estimées à 2 720 milliards de m³ avec un taux de reconstitution estimé à 66 milliards de m³/an (CSP/SDR, 2013). Si le Mali veut activer le plein potentiel de ses terres agricoles, les politiques publiques devront redoubler d'effort pour aider les agriculteurs à accéder à des intrants agricoles performants (semences et petits matériels), moderniser les techniques culturales.

La maîtrise de l'eau et des nouvelles techniques d'irrigations libérerait un potentiel non négligeable pour toutes les cultures et toutes les régions. Une récente enquête auprès des responsables communaux au Mali indique que plus de 57.5 % des 666 communes rurales disposent d'eau pour développer l'irrigation (ODHD-PNUD, 2014, p.32). Les communes de la région de Tombouctou (71.4 %), de Sikasso (69.4 %) et de Ségou (62.1 %) semblent les plus dotées. Si ce potentiel est avéré, rien n'empêche de considérer l'expansion de la culture irriguée comme un des axes de développement de ces communes. Les marges de progression des rendements restent importantes, pour l'ensemble des céréales populaires au Mali (*Figure 3*). L'agriculture malienne repose sur des exploitations familiales de petite taille avec 68 % des exploitations cultivant moins de 5 ha (AFD, 2015).

Figure 3. Rendement céréaliers : d'importants progrès sont encore possibles



Source : World Bank, 2015, "Mali - Systematic Country Diagnostic: Priorities For Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity".

Par ailleurs, plusieurs filières agricoles et agro-industrielles restent sous-exploitées. C'est le cas du coton, mais également des mangues et du karité pour lesquels le Mali est le deuxième producteur au monde (FAOSTAT, 2015). Le Mali possède le 2ème plus grand peuplement de karité dans le monde, estimé à 74 millions de pieds d'arbres avec une potentialité annuelle estimée à 250 000 tonnes d'amandes dont 60 % sont réellement mis en valeur (UNIDO/SNV-Mali, 2013).¹

Le secteur minier recèle également des opportunités. En plus de l'or, les dotations minières du Mali englobent d'autres ressources naturelles importantes, avec des perspectives de mise en valeur à court terme pour le phosphate, le calcaire, et le manganèse ou encore l'uranium (CSAO/OCDE, 2015). L'exploitation du phosphate naturel, utilisé comme fertilisant dans l'agriculture, contribuerait à soutenir le développement agricole.

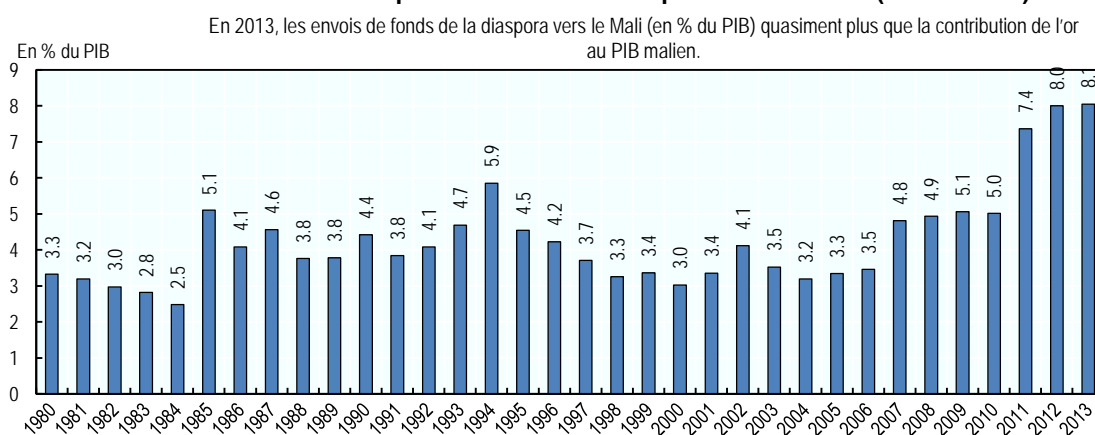
Une insertion ciblée dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales peut permettre au Mali, à terme, de réduire le risque de volatilité et de pérenniser la croissance. Celle-ci passe par un accroissement de la performance du secteur agricole et de sa capacité à s'adapter aux évolutions de la demande. En se basant sur « l'espace produits » des exportations dont dispose le Mali, le Centre International sur le Développement prédit un potentiel de

¹ Seules 53 000 tonnes d'amandes sont exportées, alors que le commerce mondial du beurre de karité est en pleine expansion, et que le produit est de plus en plus prisé par les industries du chocolat, du cosmétique et de la pharmaceutique. Surnommé « l'arbre pour les femmes », le karité est source de revenu direct pour 3 millions de femmes maliennes (env. 25 % de la population du Mali) qui collectent pour leur propre compte les noix en beurre et les transforment en produits dérivés. Les revenus sont estimés entre CFA 150 000 - CFA 300 000 par an par femme, soit le double des revenus moyens de la femme rurale au Mali.

croissance annuelle moyenne supérieur à 5 % jusqu'en 2023, si le Mali arrive à augmenter progressivement la complexité des produits exportés.

Le potentiel des transferts de la diaspora en termes de mobilisation des ressources reste largement inexploité. Les envois de fonds de la diaspora malienne ont bondi sur la décennie 2000 pour atteindre 8.1 % du PIB en 2013 contre 3.2 % en 2004 (*Figure 4*). Estimés à 894 millions de dollars US, ces envois pèsent quasiment plus que la contribution de l'or au PIB malien. En proportion du PIB, le Mali est ainsi le 4^{ème} pays africain qui a le plus reçu de sa diaspora en 2013. Le pays pourrait mieux canaliser ces fonds vers les secteurs productifs, en particulier dans les régions, en s'inspirant de stratégies actives mises en place dans d'autres pays.

Figure 4. Envois de fonds de la diaspora vers le Mali sur la période 1980-2013 (en % du PIB)



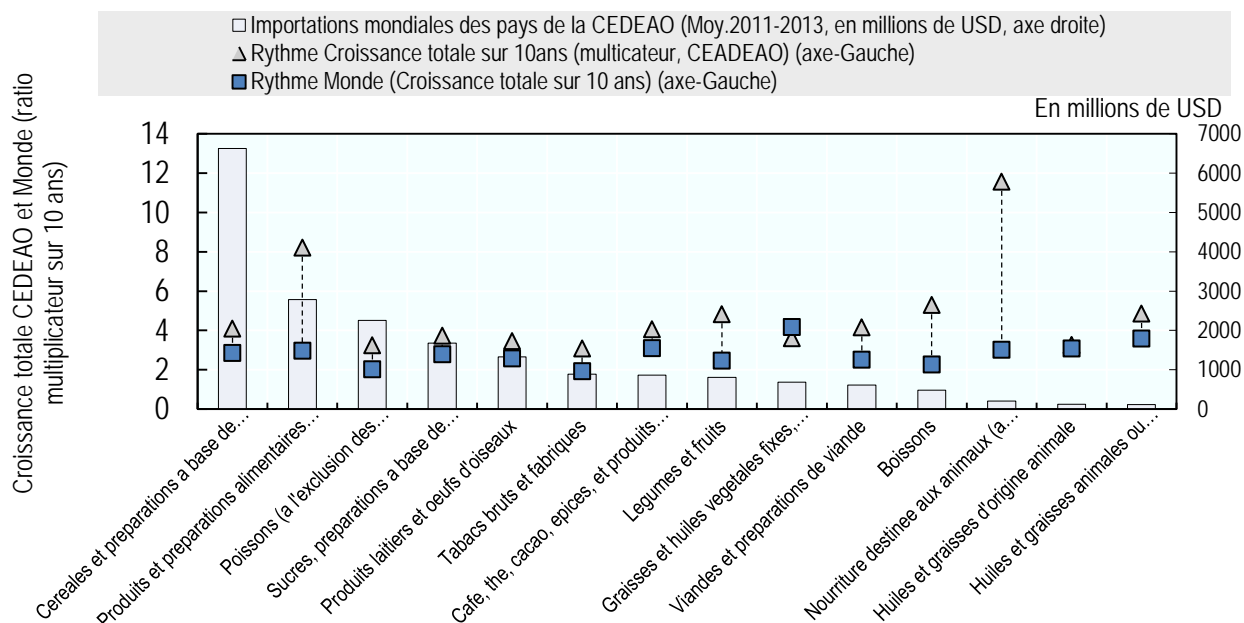
Source : Banque Mondiale, Indicateurs de développement dans le monde, base de données.
<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TR.F.PWKR.DT.GD.ZS> , consulté le 24 sept. 2015

La demande de produits agro-alimentaires transformés et des boissons croît rapidement dans l'espace de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les importations de la CEDEAO sont plus dynamiques que la moyenne mondiale pour tous les groupes de produits alimentaires (*Figure 5*). Certains produits sont particulièrement importants, comme le riz-blanchi avec 3.1 milliards de dollars US par an en moyenne entre 2011 et 2013, les farines de blé (2.6 milliards USD), et le sucre (1.6 milliards USD). Les marchés intérieurs de consommation alimentaire se développent également rapidement dans les villes secondaires et en milieu rural.²

² En utilisant les enquêtes nationales sur la consommation des ménages effectuées entre 2003 et 2009 dans 11 pays de l'Afrique de l'Ouest et 2 pays d'Afrique Centrale, une étude conjointe CIRAD-Afristat-AFD (2014) montre que plus de 50 % de la consommation alimentaire des ménages ruraux se fait désormais via le marché, et 75 % dans les villes secondaires. Ainsi, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, la taille des marchés alimentaires nationaux serait désormais équivalente à environ trois fois les flux d'importations alimentaires observés. Les auteurs de cette étude conjointe CIRAD-Afristat-AFD (sous dir. Nicolas Bricas) tirent l'attention sur le fait que la définition du « rural » est très hétérogène d'un pays à l'autre. Pour certains, le milieu urbain correspond à des agglomérations administrativement reconnues centrales dans une zone donnée. Pour d'autres, il correspond à un seuil de population, parfois combiné à un seuil d'activités non-agricoles. Ce seuil varie d'un pays à l'autre : il

Figure 5. Montée en puissance de la demande de produits agro-alimentaires transformés dans l'espace CEDEAO

Les importations agro-alimentaires de la zone CEDEAO sont beaucoup plus dynamiques que la moyenne mondiale



Notes : L'axe de gauche représente le facteur par lequel les échanges se sont multipliés en l'espace de 10 ans, c'est-à-dire le ratio (Valeur moyenne de 2001-2003) / (Valeur moyenne de 2011-2013). Cela montre que les importations de la zone CEDEAO sont plus dynamiques que la moyenne mondiale.

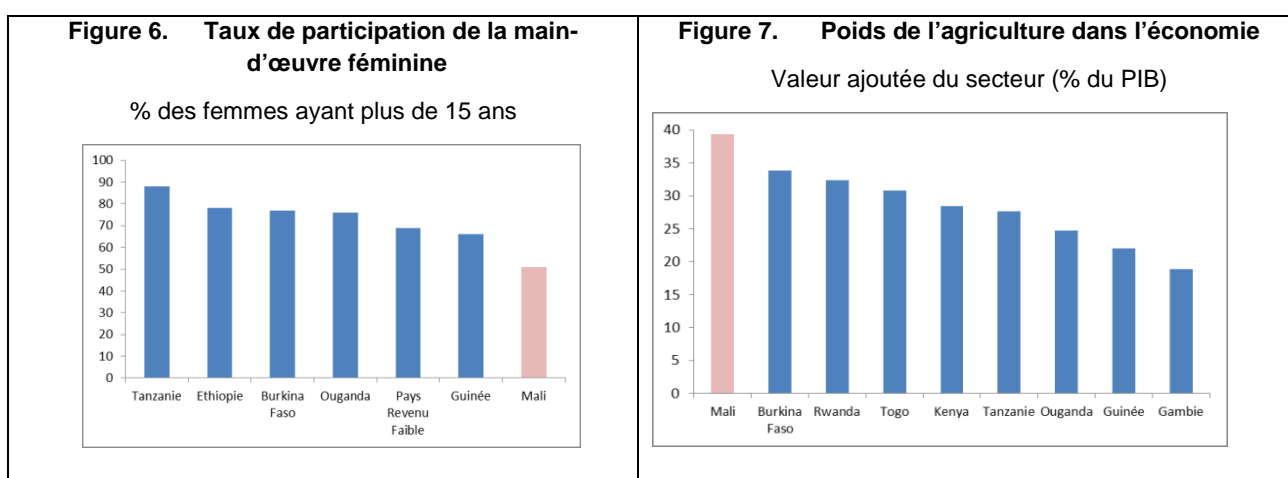
Source : Auteurs, calculs sur la base de Comtrade, 2014 (STIC. rev3, agrégée au niveau 2 digits).

2. Pour mettre la croissance au service d'un développement durable et générateur de bien-être, le Mali a besoin de nouvelles approches stratégiques

Le Mali peut accélérer son développement, à condition de mieux cerner les limites des stratégies récentes face aux contraintes structurelles, et d'en tirer les leçons. Les programmes de sortie de crise et de relance économique, s'ils étaient articulés et complétés dans une stratégie long-terme, seraient plus à même d'aider le pays à faire face à ses défis structurels : (1) un faible rythme de création d'emplois dans un contexte de transition démographique encore non achevée et lente (Wittgenstein Centre, 2015), et d'inefficience du secteur éducatif et du cadre d'acquisition des compétences ; (2) des inégalités spatiales persistantes en matière d'accès aux services de base (ODHD-PNUD, 2014) ; (3) une capacité financière limitée dans les régions (FMI, 2015) ; et un faible degré de diversification de la production et de participation aux chaînes de valeurs régionales et mondiales.

est de 20 000 personnes au Nigeria, mais de 10 000 habitants au Bénin, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal et de 5 000 habitants au Cameroun, au Ghana, en Guinée, au Mali, en Mauritanie et au Tchad. La définition régionale du milieu rural et du milieu urbain n'est donc pas homogène.

La crise politico-institutionnelle, alimentaire et sécuritaire de 2012 a profondément affecté le Mali. Certains défis préexistants ont été aggravés, comme l'érosion des capacités administratives, la fragilisation des institutions et de la gouvernance, la dégradation de la qualité des services publics (santé et éducation notamment), l'accroissement des inégalités de genre, désormais très élevées. Le contexte structurel est celui d'une faible capacité d'absorption du marché du travail comme l'illustre le faible taux de participation des femmes (*Figures 6 et 7*), etc. La crise a également fait émerger de nouveaux obstacles : insécurité, inégalités entre régions du Nord et régions du Sud, délitement du lien social, apparition de la problématique de la réconciliation nationale, etc. qui représentent autant de sources de déstabilisation économique à prendre en compte dans la transition démocratique. Par exemple, l'insécurité et les trafics illicites nécessitent de nouvelles politiques à l'échelon local.



Note : Dernière année disponible (2013 pour le Mali).

Source : Banque Mondiale (2015), Indicateurs du développement dans le monde, base de données, consulté en mars. 2015.

Le Mali a dévoilé en avril 2013 le 'Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014' (PRED), couplé au 'Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017' (CSCRPIII) adopté fin 2011. La vision développée par les autorités maliennes s'organisait autour de quatre axes principaux, que sont le renforcement des infrastructures, l'amélioration de la qualité des services publics, la sécurité alimentaire pour tous, et l'accès aux services de base pour les populations déplacées et réfugiées, ainsi que 12 priorités détaillées. Les modalités de leur mise en œuvre sont définies dans un 'Programme d'Actions du Gouvernement' (PAG) adopté en novembre 2013 pour la période 2013-2018. Le PAG liste ainsi les objectifs prioritaires du gouvernement et les mesures à prendre pour la mise en place d'institutions solides, la restauration de la sécurité, la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale, la reconstruction du système éducatif, la marche vers l'émergence et la mise en œuvre d'une politique active de développement social. En plus, il existe plusieurs lois d'orientation sectorielles, assorties de programmes décennaux pour les secteurs clés : PRODEC pour l'éducation, ou encore PRODESS pour la santé (*Encadré 1*).

Encadré 1 : Principales politiques de développement au Mali

A la mi-2015, le Mali dispose d'une diversité de plans d'actions. Depuis 2002, début des initiatives d'allègement de la dette malienne, les documents « **Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté** » (CSCR) servent à la fois d'instrument de négociation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers, et de cadre de référence des politiques de développement à moyen terme du Mali. Le CSCR 2012-2017 en est la troisième génération. Le Mali dispose par ailleurs de **plusieurs plans sectoriels** dotés de leurs propres mécanismes d'opérationnalisation. Ces documents sont très souvent issus de Lois d'orientation sectorielles, et gérés par les ministères dédiés. De plus, le Mali a dévoilé en avril 2013 un **plan d'urgence**, le 'Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014' (PRED), ainsi que le 'Programme d'Actions du Gouvernement' (PAG) adopté en novembre 2013 pour la période 2013-2018.

- **Le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017 (CSCR III) :** Adopté fin 2011, ce document est censé fédérer l'ensemble des politiques et stratégies de développement conduits par l'État et garantir leur cohérence. Il constitue aussi le cadre privilégié d'intervention des Partenaires techniques et financiers (PTF). L'objectif primordial du CSCR III est la réduction de la pauvreté grâce à l'accélération de la croissance vers un taux moyen de 7 % par an à travers le développement des infrastructures et du secteur productif, la consolidation des réformes structurelles et le renforcement des secteurs sociaux. Les résultats de la 1^{ère} génération de ce document (2002-2006) et de la 2^{ème} (2007-2011) ont été mitigés en termes de réduction de la pauvreté.
- **Le Programme de Développement Accélééré des Régions du Nord (PDA/RN) constitue une démarche d'opérationnalisation du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED).** Élaboré en 2014 suite aux Assises Nationales sur le Nord du Mali tenues en novembre 2013, le programme fédère l'ensemble des projets et programmes spécifiques du gouvernement malien et des bailleurs intervenant dans les zones Nord. L'objectif visé était d'accélérer l'exécution de ces projets. Par exemple, le taux de décaissement global dans le cadre du Programme Décennal de Développement des Régions Nord du Mali 2007-2016 se situait à seulement 28.93 % au 31 mars 2013. Ce taux s'expliquait par l'interruption ou le non démarrage de trois projets structurants à cause de la situation sécuritaire : Projet d'Aménagement de Taoussa, Projet de construction de la route bitumée Goma Coura-Tombouctou et Projet de construction de la route Bourem-Anefis-Kidal.
- **Santé :** la mise en œuvre de la politique de santé et de population se fait à travers l'approche sectorielle matérialisée par le Plan décennal de développement sanitaire et social, et s'exécute à travers de programmes quinquennats (**PRODESS**). Le premier Plan décennal 1998-2007 a été prolongé jusqu'en 2014. **Le nouveau Plan décennal, adopté en 2013, couvre la période 2014-2023.** Il est l'instrument de mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé consacrée par la Loi n°02- 049 du 22 juillet 2002, portant Loi d'Orientation sur la santé qui donne les orientations en matière de santé, d'axes de développement social et de promotion de la femme, de la famille et de l'enfant.
- **Éducation :** l'éducation est gérée par le ministère de l'Éducation à travers le Plan décennal de développement de l'éducation (**PRODEC**) dont la deuxième génération devrait voir le jour en 2016. Entre 2000 et 2013, l'opérationnalisation du PRODEC s'est faite à travers le programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE) décliné en trois phases : PISE I (2001-2005) ; PISE II (2006-2009) et PISE III (2010-2013). Un « programme intérimaire 2014-2016 » a été élaboré en avril 2014 pour gérer la phase de transition entre la fin du PRODEC et la mise en place d'un nouveau

programme (PRODEC 2). Ce programme intérimaire est articulé autour de trois composantes : (i) la qualité de l'enseignement primaire et secondaire, (ii) l'accès des filles à tous les niveaux d'éducation et (iii) le renforcement des capacités administratives de suivi-évaluation du système. Le coût total du Programme Intérimaire 2014-16 est estimé à 96.8 milliards de Francs CFA dont 41 % sont disponibles.

- **Développement agricole** : dans la droite ligne des directives de la Loi d'Orientation agricole de 2006, le pilotage et la gestion du secteur agricole dans le contexte actuel est assuré au moyen de plus de 25 documents de politiques et stratégies sous-sectorielles. On peut ainsi noter le Programme national d'investissement pour le secteur agricole (**PNISA**) sur 10 ans, le Plan national d'investissement prioritaire dans le secteur agricole (PNIP-SA 2011-2015), la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNGR 2009-2018), ou encore le Programme de développement stratégique de la filière coton (2013-2018). Cette diversité d'instruments et le besoin de cohérence dans la conduite des politiques publiques militent en faveur d'une approche intégrée, coordonnée et concertée en matière de développement agricole.

Le rythme de création d'emplois reste faible dans un contexte de transition démographique non encore achevée. Le pays entre dans une phase de sa transition démographique où le nombre de nouveaux demandeurs arrivant sur le marché du travail (groupe d'âge 15-24) augmentera à un rythme sans accéléré (*Figures 8 et 9*). Les autorités sont au défi de mener à la fois une politique de dynamisation de la demande de travail afin d'employer la main d'œuvre déjà disponible, et de maintenir les efforts en faveur de l'amélioration de la qualité de l'offre, et donc de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. Une majorité de jeunes n'a en effet pas l'opportunité de mobiliser entièrement ses compétences : le taux de chômage élevé parmi les plus éduqués reflète la dégradation des compétences chez ceux qui ont bénéficié des investissements en éducation les plus importants.

Figure 8. Demande d'emploi à l'horizon 2035 au Mali : les nouveaux entrants (Age 15-24) seront deux fois plus nombreux.

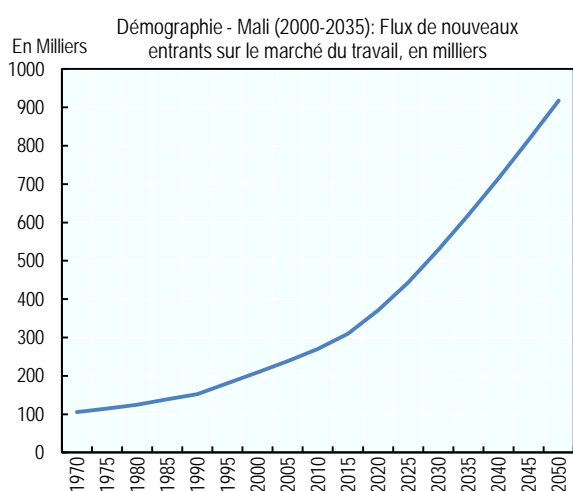
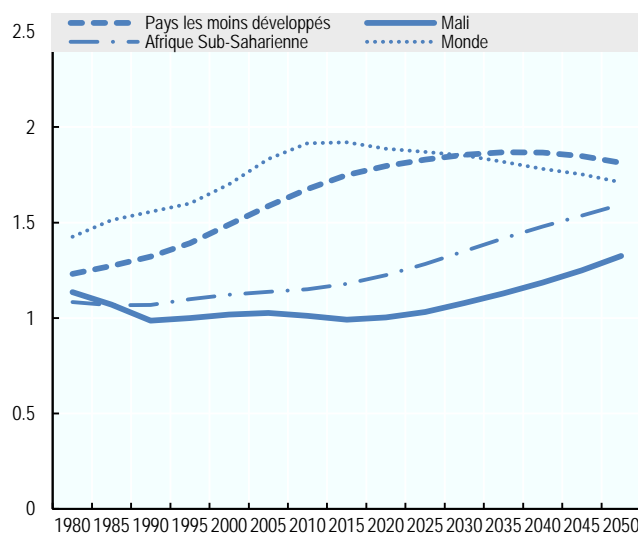


Figure 9. Taux d'activité d'ici 2035 (ratio actifs/inactifs)

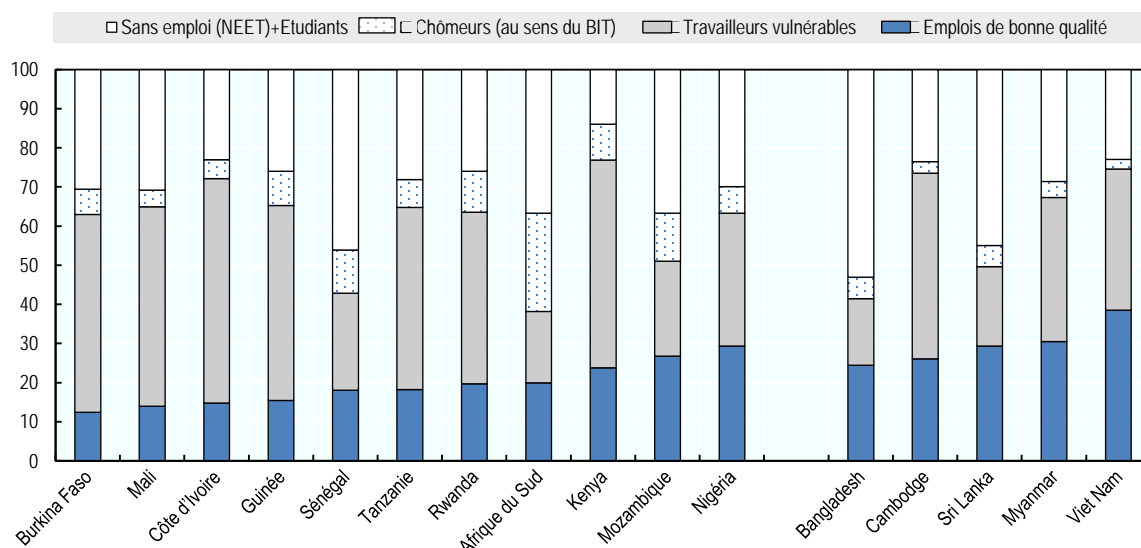


Note : Scénario de fertilité médiane.

Source : Calculs des auteurs à partir des données UNDESA (2012), <http://esa.un.org/wpp/> (consultées le 5 mars 2015).

En dépit de l'élaboration d'une politique nationale pour l'emploi dès 1998, et de plusieurs initiatives³ au cours de la décennie 2000, les résultats en matière d'emploi des jeunes sont en deçà des attentes. Les emplois de bonne qualité restent rares (Figure 10). Le chômage atteint 85.3 % chez les diplômés universitaires, comparé à 34.2 % en Afrique du Sud, 29 % en Tunisie, ou encore moins de 10 % au Sénégal (AfDB, 2012). De plus, « La durée moyenne du chômage est de cinq ans et la grande majorité des chômeurs (81.5 %) sont des jeunes à la recherche d'un premier emploi » (BAfD, OCDE, PNUD 2012 – Note-Pays Mali). La capacité d'absorption du secteur formel est très faible : les entreprises privées et l'administration publique n'emploient que 5 % de la population active. Dans ce contexte, les problématiques de transformation structurelle et de diversification de l'économie revêtent une importance capitale. Il est important de trouver la bonne synergie multisectorielle capable de lever les contraintes transversales afin d'augmenter la capacité productive et la productivité, indispensable à la transformation structurelle de l'économie malienne, attirer davantage d'investisseurs et rendre la croissance plus inclusive.

Figure 10. Qualité d'emploi (période 2009-12)

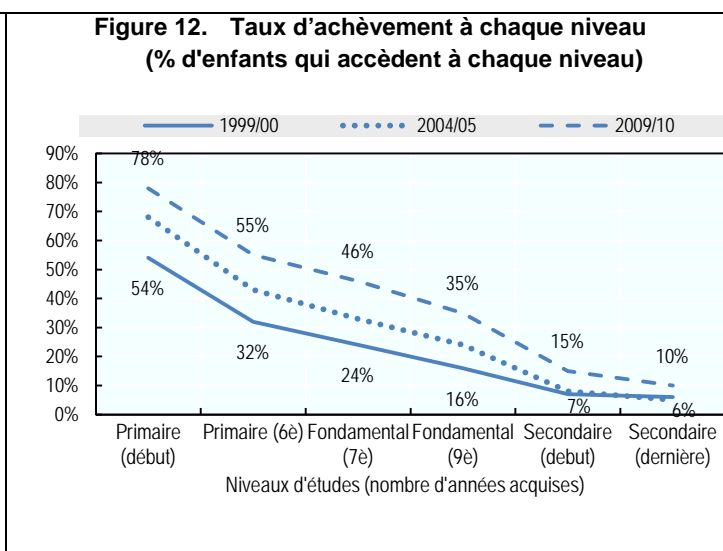
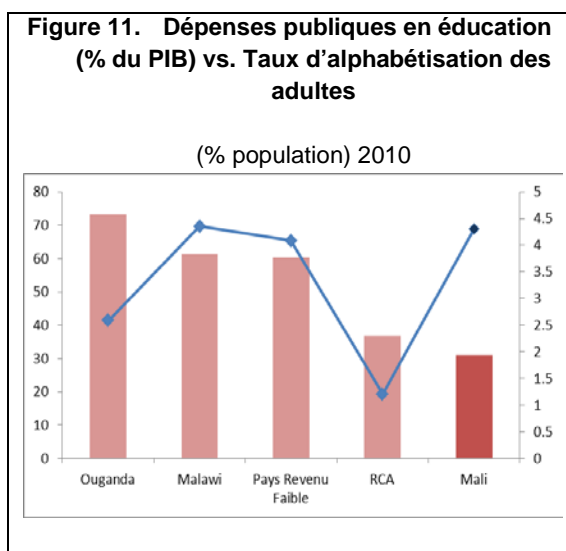


Note : Les données, issues du sondage mondial de Gallup, permettent une analyse assez fine de la situation des 15-64 ans vis-à-vis du marché de travail. Les calculs ont été effectués en s'inspirant de la méthodologie utilisée par le rapport de l'OCDE *Perspectives économiques en Afrique 2012* (p.110-113). Les chiffres sont exprimés en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans enquêtée. Chaque pays de l'échantillon a fait l'objet de deux séries d'enquêtes minimum entre 2009 et 2013. Les NEET représentent la proportion de la population 15-64 qui : i) ne sont plus dans le système éducatif ou en formation ; ii) sont sans travail et espèrent avoir une opportunité de travail ; iii) mais n'étaient plus en recherche active de travail au moment de l'enquête.

Source : Calculs des auteurs à partir de Gallup Organization (2013), <http://www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx>.

³ Au nombre de ces initiatives, figurent : le Programme emploi jeune (PEJ, 2004-2008 et 2011-2016), le Programme national d'action pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté (PNA/ERP) démarré en 2003, le Programme emploi jeunes à haute intensité de main d'œuvre (PEJHIMO) lancé en 2005, le Projet d'appui aux jeunes entrepreneurs (PAJE-Nièta) en 2010, ou encore le Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE) élaboré en 2011 pour la période 2012-2021. (Pour un panorama complet, voir la note *Perspective économique au Mali 2012*)

Malgré des efforts financiers, les résultats en matière d'éducation et de formation sont décevants. Les moyens financiers engagés par l'État sont supérieurs à ceux des pays de revenu comparable (Figure 11). Les dépenses publiques en éducation sont supérieures⁴ à la moyenne africaine ainsi qu'au *benchmark* fixé par l'UNESCO (28.7 % des dépenses courantes, contre respectivement 22.6 % et 20 %). En lien avec la politique volontariste de massification dans le cadre du PRODEC, les coûts de l'éducation pour les ménages sont relativement faibles : 14 % des dépenses courantes nationales au Mali, contre 29.2 % en Afrique. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 175 en 2000 à 514 en 2010. Pourtant, le taux d'achèvement reste faible (Figure 12) et la qualité de l'enseignement s'est dégradée. Le niveau des élèves semble en net recul au cours des dernières années. Un grand nombre d'élèves du primaire n'acquière plus les compétences de bases : les résultats des évaluations nationales en 2010 montrent que seuls 48.6 % des élèves de la classe de sixième année au Mali ont une bonne performance en français et 31.8 % en mathématiques. De plus, les maîtres enseignent à plus de 53 élèves en moyenne dans le primaire, contre une moyenne de 45.5 pour l'Afrique subsaharienne (UIS, 2014). La situation est d'autant plus alarmante que la transition démographique n'est pas achevée, ce qui pèsera à terme davantage encore sur le marché du travail. Pour garantir une offre d'éducation de qualité, des efforts importants doivent être mis en œuvre pour accélérer la formation et la mise à niveau d'un personnel enseignant qualifié.



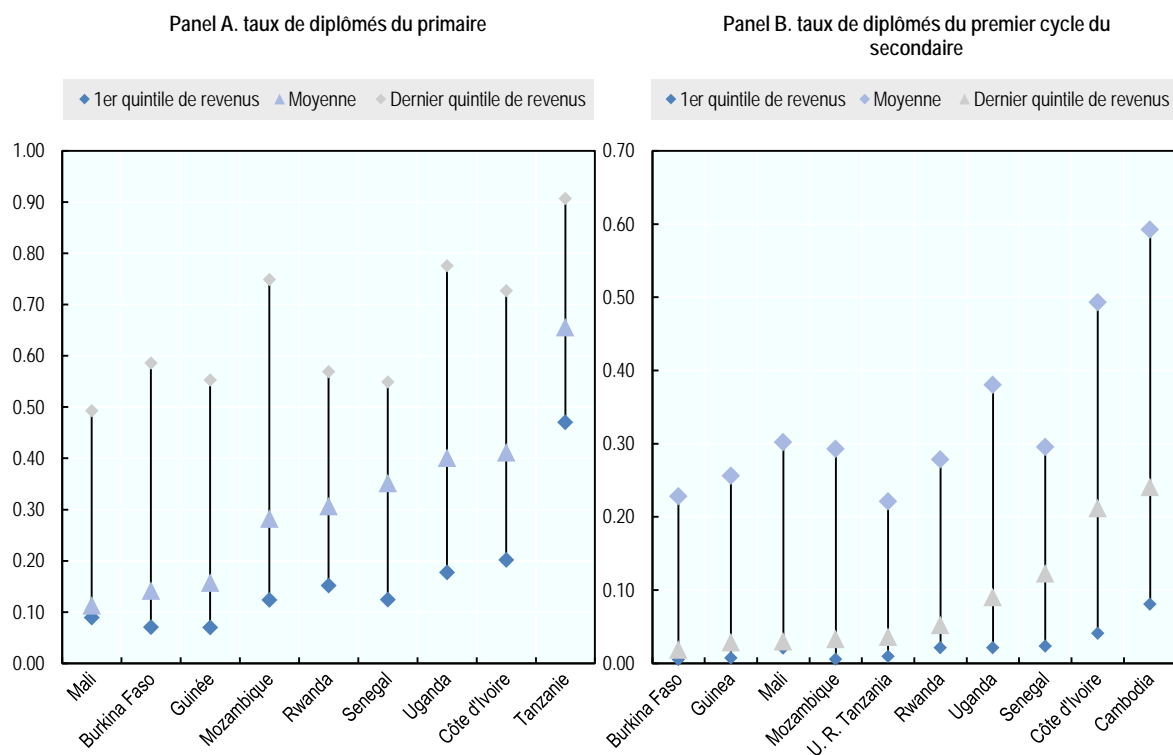
Source : Banque Mondiale ; UNESCO, World Inequality Database on Education (WIDE), www.education-inequalities.org, consulté le 4 décembre 2014.

Le fort taux d'abandon scolaire juste avant le lycée constitue une faiblesse primordiale du système éducatif. Ce phénomène empêche un grand nombre d'adolescents d'acquérir des compétences professionnelles. Un système éducatif de qualité doit assurer que les entrants achèvent le cycle scolaire fondamental en ayant acquis les compétences nécessaires pour poursuivre les études ou s'orienter vers une activité professionnelle.

⁴ L'éducation au Mali bénéficie d'un soutien conséquent de aide l'internationale (32,4 % du budget global de l'éducation contre une moyenne de 23,1 % en Afrique Subsaharienne).

Les inégalités ne sont pas que spatiales, elles sont aussi sociales. Cela se reflète par exemple au niveau du taux d'achèvement scolaire par niveau de revenu des familles (*Figure 13*).

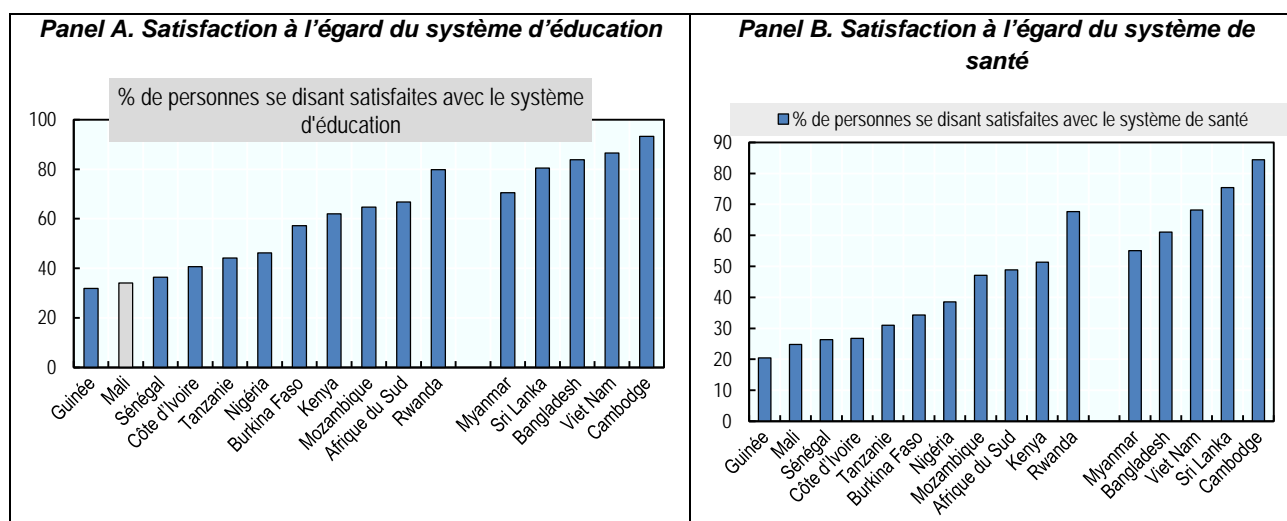
Figure 13. Disparités socio-économiques et taux d'achèvement de l'enseignement, par quantile de revenus



Source : UNESCO, World Inequality Database on Education (WIDE), www.education-inequalities.org, consulté le 4 décembre 2014.

L'opinion publique semble critique à l'égard de la situation des infrastructures et biens publics locaux et la population n'accorde encore qu'un faible niveau de confiance aux institutions. En moyenne, moins de 35 % de la population se déclare satisfaite du système d'éducation, et environ une personne sur 4 seulement dans le cas du système de santé (*Figure 14*). Ces taux sont les plus faibles enregistrés au sein des pays de référence, à l'exception de la Guinée.

Figure 14. Satisfaction à l'égard des infrastructures et biens publics locaux



Note : Le graphique « Satisfaction à l'égard du réseau routier et autoroutier » représente le pourcentage de personnes interrogées se déclarant « satisfaites » à la question « Dans la ville ou zone où vous habitez, êtes-vous satisfaites ou insatisfaites des routes et autoroutes ? ». Le graphique « Satisfaction à l'égard du système de santé » représente le pourcentage de personnes interrogées se déclarant « satisfaites » à la question suivante : « Dans la ville ou zone où vous habitez, êtes-vous satisfaites ou insatisfaites du système de santé? ». Pour le Mali les données datent de 2009 et 2012.

Source : Gallup Organization (2013), <http://www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx>.

Le déficit en infrastructures économiques constitue l'un des obstacles les plus importants au développement socio-économique du Mali. Le constat est celle une faible capacité de mobilisation des ressources domestiques, doublée d'un faible niveau de transfert de l'état vers collectivités locales. Les besoins en infrastructure étant très importants et les ressources disponibles limitées, les investissements doivent être priorisés en fonction des besoins les plus vitaux et urgents.

L'amélioration du cadre institutionnel pour la gestion des partenariats public-privés (PPP) est nécessaire. Les flux de financement extérieurs au Mali ont régulièrement augmenté sur les dix dernières années grâce l'aide du développement (OCDE.Stat, 2015), et aux envois de fonds. Cependant à la fin 2014, les autres sources de financement restent très limitées, qu'il s'agisse des flux de capitaux privés (qui ne représentent que la moitié les envois de fonds), la coopération Sud- Sud ou les contributions de fondations philanthropiques. Il n'y a pas eu d'émission de bonds pour la diaspora.

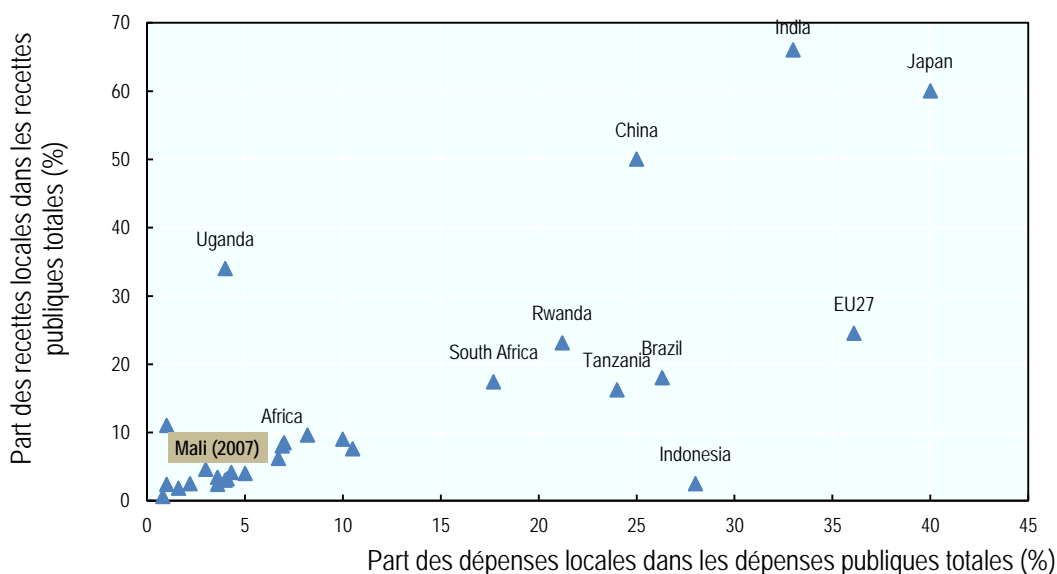
Les recettes publiques hors dons sont structurellement faibles au Mali, oscillant entre 14 et 18 % du produit intérieur brut (PIB) sur la période 2002-2012. Elles sont bien inférieures à la moyenne mondiale des recettes fiscales (environ 23.5 % en 2012), et loin de celle des pays de l'OCDE qui a atteint 34.1 % du PIB (cotisations sociales incluses) en 2013. La capacité des collectivités à générer des recettes reste, elle aussi, faible (FMI, 2015). Les

ressources propres des collectivités ne représentent que 0.4 % du PIB en 2013, malgré l'existence légale de plus d'une vingtaine d'impôts et taxes locaux à leur disposition⁵.

Le régime fiscal malien est donc au défi de générer davantage de recettes tout en soutenant une croissance inclusive. En effet, au-delà de son rôle de mobilisation des ressources publiques, le système fiscal doit permettre de stimuler les composantes clés de l'émergence que sont la croissance et l'inclusion. Les réponses à ces questions devront inclure les expériences réussies de pays qui ont connu des phases des crises semblables.

Le développement et l'amélioration de la qualité des infrastructures au niveau régional sont freinés par de nombreux obstacles, dont le manque de financement et la faible capacité de mise en œuvre des projets. Les transferts aux collectivités ont été de 7.2 % du budget de l'État entre 2011 et 2013, puis 11.6 % en 2014 (FMI, 2015, p. 24). Cela est assez faible, comparés aux pays comme le Rwanda et l'Ouganda, ou encore la Chine et l'Inde (Figure 15). Les ressources sont essentiellement allouées aux dépenses fonctionnement, notamment celles du personnel lié aux secteurs de l'éducation et de la santé. Les dépenses d'investissements sont quant à elles trop faibles pour enclencher une dynamique de développement local.

Figure 15. Part de l'administration locale dans le total des recettes et dépenses publiques



Note : Le total des recettes et dépenses publiques inclut tous les échelons de l'administration existants (local, régional et national).
Sources : BAfD/OCDE/PNUD (2015), à partir de : Cités et Gouvernements Locaux Unis (2010) ; Yatta (2015) ; Paulais (2012) ; FMI (2014).

⁵ En effet, en plus des patentes, taxe de développement local et impôts sur les traitements et salaires (qui sont actuellement les trois principales sources de revenu), il en existe beaucoup d'autres : Taxe sur la publicité et l'affichage, taxe sur les armes à feu, taxes sur les débits de boissons et gargotes, taxe sur l'autorisation de construire, taxes sur les distributeurs automatiques et appareils de jeux, taxes sur les établissements de nuits et dancings, taxes sur les moulins, taxe additionnelle sur l'exploitation minière et l'exploitation de carrière, taxe sur les autorisations de spectacles et divertissements, taxes de délivrance de la carte d'orpillage, taxes sur les embarcations ; licences.

3. Vers une stratégie nationale de développement multisectorielle, participative et territorialisée

Des politiques publiques innovantes permettant d'apporter des solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain sont une composante essentielle pour étayer le processus de paix. Une croissance économique forte et durable est une condition nécessaire pour atteindre l'objectif de bien-être durable pour tous les citoyens. L'investissement, l'amélioration continue de la productivité et de la compétitivité sont des moteurs essentiels d'une croissance soutenue. Les politiques sociales, telles que l'éducation et la santé, sont des éléments clefs du bien-être des populations mais constituent également des intrants essentiels à la création de capital humain.

Les différents documents de politique publique du gouvernement du Mali ont identifié ces principaux défis sectoriels décrits plus haut et fixé des objectifs ambitieux pour les relever. Leur articulation demande néanmoins un effort particulier pour assurer une continuité et une cohérence dans la mise en œuvre des politiques de développement. En particulier, il sera important d'identifier -- en capitalisant sur les documents déjà existants à l'échelle nationale (*Encadré 1*) mais aussi en mobilisant l'expérience d'autres pays -- les politiques et réformes nécessaires pour accélérer la transformation structurelle ; promouvoir un développement territorial plus équilibré ; améliorer les compétences des jeunes ; et mieux mobiliser les ressources domestiques et renforcer les capacités de gouvernance de l'État.

La définition en cours des grandes orientations du gouvernement malien dans le cadre du processus de paix sont une occasion d'articuler ces politiques dans une stratégie économique de moyen et long terme. Pour affiner ces orientations, un diagnostic multisectoriel pourrait être établi dans un cadre participatif et intégrant à l'analyse les différents documents existants, et en mobilisant l'expertise et les connaissances des pairs et des partenaires régionaux et internationaux pour formuler des recommandations d'actions concrètes.

Une analyse comparative approfondie des performances d'un groupe de pays comparateurs permettrait d'identifier les expériences réussies de certains pays pouvant éclairer les choix propres du Mali. Ceux-ci pourraient être choisis parmi ceux de la sous-région, dont la stabilité et la bonne performance économique influenceront sa trajectoire (le Mali « n'émergera » pas seul) et d'autres pays qui ont connu une phase de reconstruction après une crise interne (*Encadré 2*).

Une telle analyse pourrait également combiner différents outils tels que l'analyse du déplacement de la main-d'œuvre active entre les secteurs, les exercices de comptabilité de la croissance, l'évaluation de la diversification des échanges commerciaux, ou encore la comparaison et l'analyse de données sur la gouvernance et les capacités. Les résultats permettraient d'identifier plus précisément les obstacles fondamentaux à la croissance dans chaque catégorie, tout en déterminant l'importance de sujets transversaux tels que les insuffisances en matière de capacités du gouvernement ainsi que celle des agents économiques, la réglementation ou les limites du système financier.

Une large consultation des acteurs et des ateliers participatifs avec les différentes parties prenantes permettrait de donner une dimension nationale à ce travail analytique, en s'appuyant sur diverses méthodes comme la prospective, les scénarios, et l'apprentissage organisationnel. Ces ateliers contribueraient à l'identification des priorités de développement et à l'analyse des contraintes majeures pour forger une vision commune, facilitant l'apprentissage gouvernemental et renforçant les capacités à incorporer la vision nationale dans la stratégie.

Encadré 2 : Exemples de pays comparateurs possible pour le Mali

Côte d'Ivoire : depuis 2012, les autorités ivoiriennes encouragent les investissements, dynamisent l'image du pays et opèrent des réformes pour améliorer le climat des affaires. La Côte d'Ivoire est l'un des dix pays du monde qui ont réalisé le plus de réformes en 2013 (*Doing Business* 2014). Le calendrier prévoit 14 réformes supplémentaires en 2014. Dès 2012, il y a eu : i) la réactivation du Comité de concertation État/Secteur privé (CCESP) pour réfléchir aux réformes de facilitation de création d'entreprise ; ii) l'adoption par ordonnance du nouveau code des investissements en juin 2012 ; iii) la création du tribunal de commerce d'Abidjan, opérationnel depuis octobre 2012, et la mise en place d'un guichet unique de formalité d'entreprises (GUFÉ) qui permet de créer une société en 48 heures. Le gouvernement a également révisé et adopté plusieurs codes sectoriels plus attractifs, notamment dans quelques secteurs clés : électricité, mines (adopté en juillet 2014), pétrole, télécommunications.

Pays « benchmark » possibles

Algérie

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Sénégal

Cambodge

Mozambique

Myanmar

Rwanda

Ouganda

Sri Lanka

Vietnam

Viet Nam : les réformes politiques et économiques du « Renouveau » (*Doi Moi*) introduites en 1986 au Viet Nam ont entraîné une croissance économique soutenue, qui a permis d'améliorer le niveau de développement humain. Entre 1990 et 2012, l'indice de développement humain (IDH) du Viet Nam a augmenté de 40 %, principalement tiré par la croissance du PIB par habitant. Le Viet Nam est l'un des principaux exportateurs de produits agricoles au monde et attire de nombreux IDE qui contribuent au soutien de la croissance. La majorité des entreprises vietnamiennes sont des PME. C'est aussi l'un des 5 premiers pays au monde qui ont le plus gagné en complexité économique entre 2003 et 2013.⁶ Au cours de la dernière décennie, la part des travailleurs occupant des emplois non qualifiés a chuté de 10 % et la part des travailleurs occupant des emplois très qualifiés a presque triplé. Cette réalité fait du Viet Nam un cas intéressant en ce qui concerne les politiques du marché du travail.

Rwanda : dévasté par un génocide en 1994, le Rwanda a réalisé un spectaculaire redressement économique tout au long des années 2000. Le taux de croissance est d'environ 8 % en moyenne depuis 2001 et près de 1 million de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté entre 2006 et 2011. Le pays se classe parmi les 10 meilleurs pays réformateurs au niveau mondial depuis 2005 (*Doing Business* 2015), et est aussi la troisième économie la plus compétitive d'Afrique subsaharienne en 2013-2014. La Stratégie pour le développement économique et la réduction de la pauvreté (EDPRS) adopté par les autorités a su bâtir sur l'inclusion de tous les Rwandais à travers des mécanismes innovants dont le plus connu est le programme « One Cow per Poor Family » (une vache par famille pauvre).

⁶ Center for International Development (2015): <http://atlas.cid.harvard.edu/rankings/growth-predictions/>

Encadré 3 : les Examens multidimensionnels, un nouvel instrument de l'OCDE pour répondre aux réalités des économies en développement

Les Examens multidimensionnels visent à accompagner les pays dans leurs efforts d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies de développement à moyen-terme en identifiant les obstacles transversaux qui entravent le développement du pays et en proposant des recommandations concrètes d'orientation des politiques.

Les Examens adoptent une perspective multidimensionnelle qui permet d'analyser si les obstacles à la croissance économique entravent également la réalisation des objectifs du pays pour le développement et le bien-être des citoyens. Les Examens intègrent l'apprentissage gouvernemental ainsi que méthode participatives comme les éléments clefs.

Les Examens se fondent à la fois sur les connaissances de l'OCDE en matière d'identification des meilleures pratiques, et sur l'expérience du Centre de Développement dans la formulation de recommandations d'orientation des politiques et l'identification d'expériences réussies de pays émergents ou en développement. Depuis plus de 50 ans que l'OCDE fournit aux gouvernements des conseils indépendants sur les questions économiques générales, y compris sur les politiques macroéconomiques, structurelles et institutionnelles.

Références

AFD (2015), *Prospective territoriale sur les dynamiques démographiques et le développement rural en Afrique subsaharienne et à Madagascar : premiers résultats au Mali*, Rapport d'étape sous la direction de Jean-Michel Sourrisseau, pour l'Agence Française de Développement, N° AFD/PSP/2014-008-RED.

AfDB (2012), « Youth Employment in Africa », document de base pour les *Perspectives économiques en Afrique 2012*, mimeo.

BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes*, Banque africaine de développement (BAfD), Centre de développement de l'OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Éditions de l'OCDE, Paris.

BAfD, OCDE et PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Banque africaine de développement (BAfD), Centre de développement de l'OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Éditions de l'OCDE, Paris

Banque Mondiale (2015), Indicateurs du développement dans le monde, Base de données de la Banque Mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>, consulté en septembre 2015

Center for International Development (2015), "The Atlas of Economic complexity", <http://atlas.cid.harvard.edu/rankings/growth-predictions/>

CIRAD-Afristat-AFD (2014), « Consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale » par Nicolas Bricas, Tchamda C., Thirion M.C., In : *Déméter 2014 : économie et stratégies agricoles*. Paris : Club Déméter, p. 125-142.

CSAO/OCDE, 2015, « Les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou : Perspectives nationales et régionales », mimeo.

CSP/SDR (2013), « Politique de Développement Agricole du Mali », Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CSP/SDR), Bamako, mai 2013.

FAOSTAT (2015), Base de données disponible sur : <http://faostat3.fao.org/home/F> [site accédé en sept. 2015]. Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Division statistique, Rome, Italie.

FMI (2015), « Mali : Réussir la décentralisation financière », Fonds monétaire international (FMI)/ Département des finances publiques, Février.

ODHD, PNUD (2014), « Profil de pauvreté des 703 communes du Mali », Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD), Bamako, Mali.

UNIDO, SNV-Mali (2013), « Filière Karité au Mali », présentation ppt de Mme Konté Bintou Boucoum lors de l'atelier *European Agribusiness in Africa: Opportunities and challenges*, Bruxelles, le 10 avril 2013. http://ec.europa.eu/agriculture/events/2013/agribusiness-africa/presentations/konte-binta-bocoum_fr.pdf

UIS (UNESCO Institute for Statistics) (2014), UIS Data Centre (base de données), <http://data.uis.unesco.org/>, consulté le 16 octobre 2014.

UNDESA (2012), *World Population Prospects: The 2012 Revision* (database), <http://esa.un.org/wpp/>, (accessed 5 March 2015).

UNESCO, World Inequality Database on Education (WIDE), www.education-inequalities.org/, consulté le 4 décembre 2014.

Wittgenstein Centre (2015); Demography and global human capital, projections based on the methodology by Lutz, Butz, and K.C. (2014) <http://www.oew.ac.at/vid/dataexplorer/>, database accessed in Sept 2015;

World Bank (2015), *Mali - Systematic country diagnostic: priorities for ending poverty and boosting shared prosperity*, Washington, D.C.: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2015/07/24746480/mali-systematic-country-diagnostic-priorities-ending-poverty-boosting-shared-prosperity>

Annexe : Projections de l'évolution du capital humain au Mali d'ici 2060

Mali

Detailed Human Capital projections to 2060

Demographic indicators, Medium Scenario (SSP2)						
	2010	2020	2030	2040	2050	2060
Population (in millions)	15.4	20.4	25.9	31.3	36.1	40.1
Proportion age 65+	0.02	0.02	0.02	0.03	0.04	0.06
Proportion below age 20	0.58	0.56	0.51	0.46	0.40	0.35
Total Fertility Rate						
	2005-2010	2015-2020	2025-2030	2035-2040	2045-2050	2055-2060
	6.46	5.41	4.28	3.31	2.67	2.28
Life expectancy at birth (in years)						
Male	48.89	52.79	55.69	58.19	60.56	63.01
Female	51.00	55.08	58.18	60.98	63.82	66.58
Five-year immigration flow (in '000)	17	16	17	17	17	17
Five-year emigration flow (in '000)	116	116	153	190	221	241

Human Capital indicators, Medium Scenario (SSP2)						
	2010	2020	2030	2040	2050	2060
Population age 25+: highest educational attainment						
E1 - no education	0.80	0.74	0.67	0.59	0.50	0.41
E2 - incomplete primary	0.07	0.08	0.08	0.07	0.07	0.06
E3 - primary	0.05	0.07	0.09	0.12	0.14	0.16
E4 - lower secondary	0.03	0.05	0.07	0.09	0.11	0.13
E5 - upper secondary	0.03	0.05	0.08	0.11	0.16	0.22
E6 - post-secondary	0.01	0.01	0.01	0.02	0.02	0.03
Mean years of schooling (in years)	1.40	1.95	2.66	3.54	4.52	5.57
Gender gap (population age 25+): highest educational attainment (ratio male/female)						
E1 - no education	0.86	0.85	0.85	0.86	0.87	0.89
E2 - incomplete primary	1.63	1.39	1.27	1.18	1.10	1.03
E3 - primary	1.83	1.80	1.61	1.44	1.28	1.15
E4 - lower secondary	1.90	1.78	1.60	1.45	1.32	1.21
E5 - upper secondary	2.02	1.44	1.15	1.02	0.98	0.99
E6 - post-secondary minus female)	3.34	2.14	1.48	1.16	1.03	1.01
0.93	0.95	0.86	0.70	0.52	0.38	
Women age 20-39: highest educational attainment						
E1 - no education	0.80	0.73	0.62	0.50	0.38	0.26
E2 - incomplete primary	0.07	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09
E3 - primary	0.05	0.06	0.09	0.12	0.15	0.17
E4 - lower secondary	0.03	0.05	0.08	0.10	0.13	0.15
E5 - upper secondary	0.04	0.07	0.11	0.16	0.23	0.29
E6 - post-secondary	0.00	0.01	0.01	0.02	0.03	0.03
Mean years of schooling (in years)	1.40	2.11	3.14	4.35	5.67	6.97

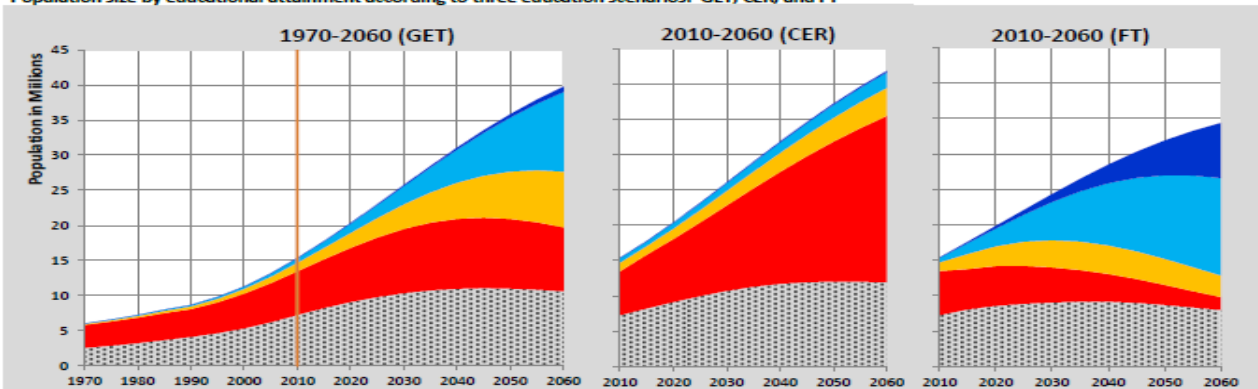
Education scenarios

GET : Global Education Trend Scenario (Medium assumption also used for SSP2)

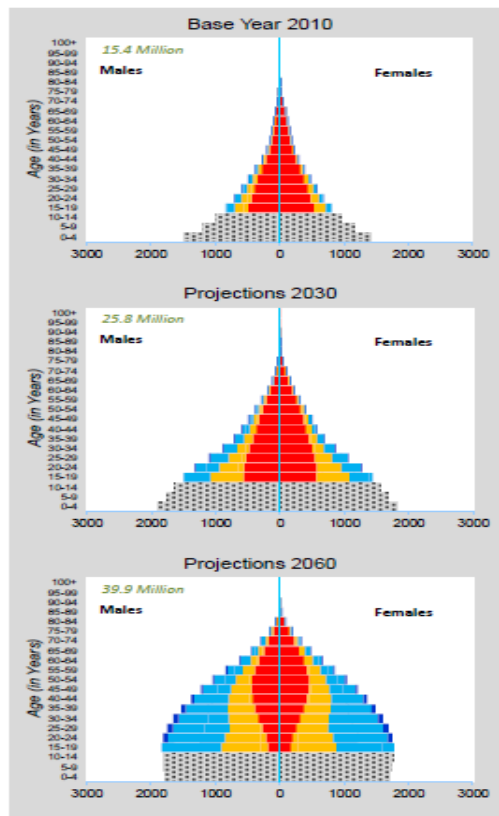
CER : Constant Enrollment Rates Scenario (assumption of no future improvements)

FT : Fast Track Scenario (assumption of education expansion according to fastest historical experience)

Population size by educational attainment according to three education scenarios: GET, CER, and FT



Pyramids by education, Medium Scenario



Legend for Education Scenarios:

- Pop < 15 yrs
- No Education
- Primary (E2+E3)
- Secondary (E4+E5)
- Post Secondary

Source: Wittgenstein Centre for Demography and Global Human Capital, projections based on the methodology by Lutz, Butz, and K.C. (2014) <http://www.oew.ac.at/vid/dataexplorer/>, database accessed in September 2015.